



Le CIC s'engage auprès des jeunes entrepreneurs.

- ▶ Bénéficiaires du MOOVJEE^[1], découvrez les offres qui vous sont proposées.



Construisons dans un monde qui bouge.

Profitez de notre offre spécialement réservée aux bénéficiaires du MOOVJEE^[1] et soyez accompagnés tout au long de votre projet.

**Contrat
professionnel
global
OFFERT
la 1ère année^[2]**

**Monetico
Mobile + :
Lecteur
de cartes
OFFERT
et commission
flux réduite^[3]**

**Pay Pro :
Création
de la
page
OFFERTE
et commission
flux réduite^[4]**

[1] Association pour les jeunes, les entrepreneurs et l'emploi.

[2] Une offre groupée de services comprenant les services bancaires utiles à la bonne gestion de votre activité professionnelle. Abonnement offert pendant un an pour la souscription d'un Contrat Professionnel Global. Au-delà 26 € HT/mois et 40 000 € max de mouvements annuels confiés. Voir détails en agence CIC.

[3] Dans le cadre de cette offre, le coût du lecteur de cartes, soit 99€HT, vous est offert et les commissions de flux sont de 1% jusqu'au 31/12/2022. Au-delà de cette date, application des conditions tarifaires en vigueur. Voir conditions en agence.

[4] Dans le cadre de cette offre, les frais de création de votre page de paiement en ligne, soit 150 €, vous sont offerts et les commissions de flux sont de 0,6% + 0,12€ HT fixe jusqu'au 31/12/2022. Montant de l'abonnement : 17€ HT par mois. Au-delà de cette date, application des conditions tarifaires en vigueur. Voir conditions en agence.

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité. Ce droit peut être exercé par l'envoi du bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat de souscription à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment.

La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de la fin du contrat sont fixées pour chaque produit dans la fiche Zoom et /ou dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription.

Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution [ACPR] 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par notre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque www.cic.fr.

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : CIC 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

- Dans un premier temps, à votre agence.

- Dans un deuxième temps, au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, pour tout litige bancaire ou au responsable des Relations Consommateurs des ACM dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, pour tout litige relatif aux assurances.

Service Monetico Mobile + fourni par **EURO-INFORMATION** - Européenne de Traitement de l'Information - société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 euros, dont le siège social est 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67905 STRASBOURG CEDEX 9. RCS Strasbourg B 312 730 674.

CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme au capital de 611 858 064 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 - **Banque Transatlantique** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 29 371 680 € - 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris RCS Paris 302 695937 - N° ORIAS : 07 025 540 - **Banque CIC Nord Ouest** - Société anonyme au capital de 230 000 000 € - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille Métropole B 455502 096 - N°ORIAS : 07 008 437 - **Banque CIC Ouest** - Société anonyme au capital de 83 780 000 € - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 - **Banque CIC Est** - Société anonyme au capital de 225 000 000 € - 31 rue Jean Wenger - Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - N° ORIAS 07 026 287 - **Lyonnaise de Banque** - Société anonyme au capital de 260 840 262 € - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 - **Banque CIC Sud Ouest** - Société anonyme au capital de 214 500 000 € - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.



Ne pas jeter sur la voie publique